

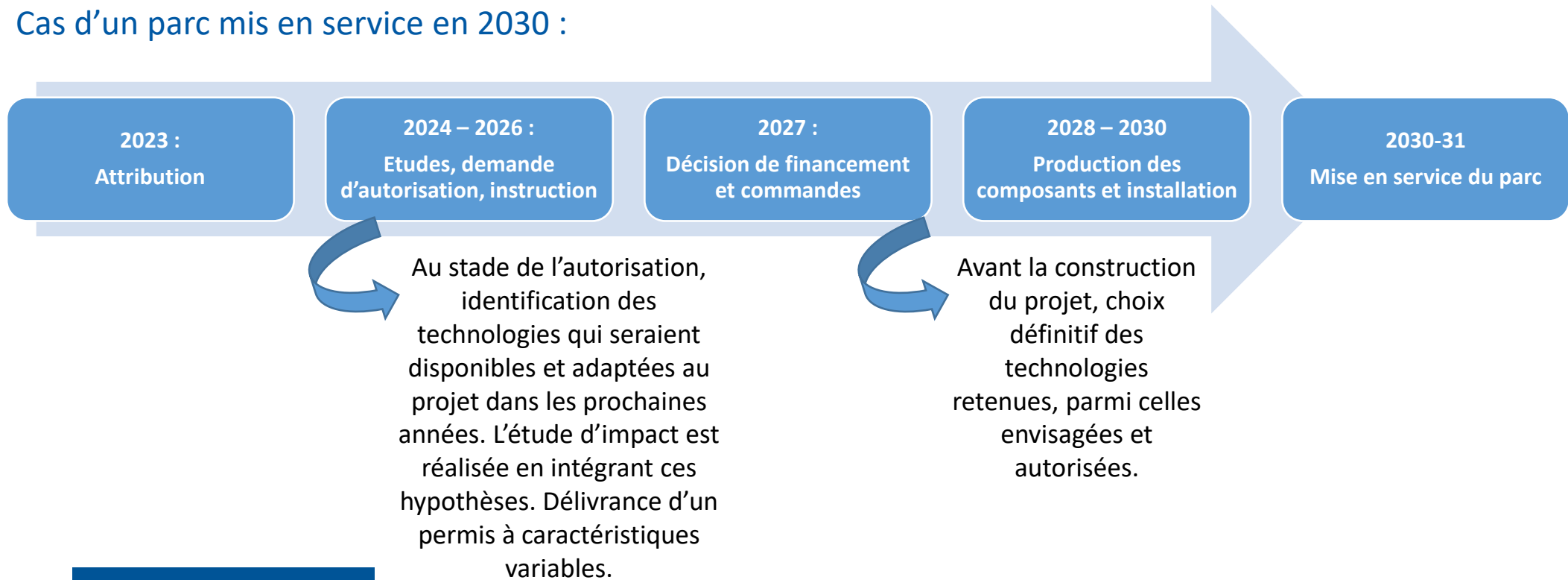


Eolien 2030



Quel calendrier de mise en œuvre du projet ?

- Les projets de parcs éoliens en mer sont des projets d'envergure nécessitant, en termes de procédure, environ 7 à 8 ans entre l'attribution d'un appel d'offres et la mise en service du parc.
- Cas d'un parc mis en service en 2030 :

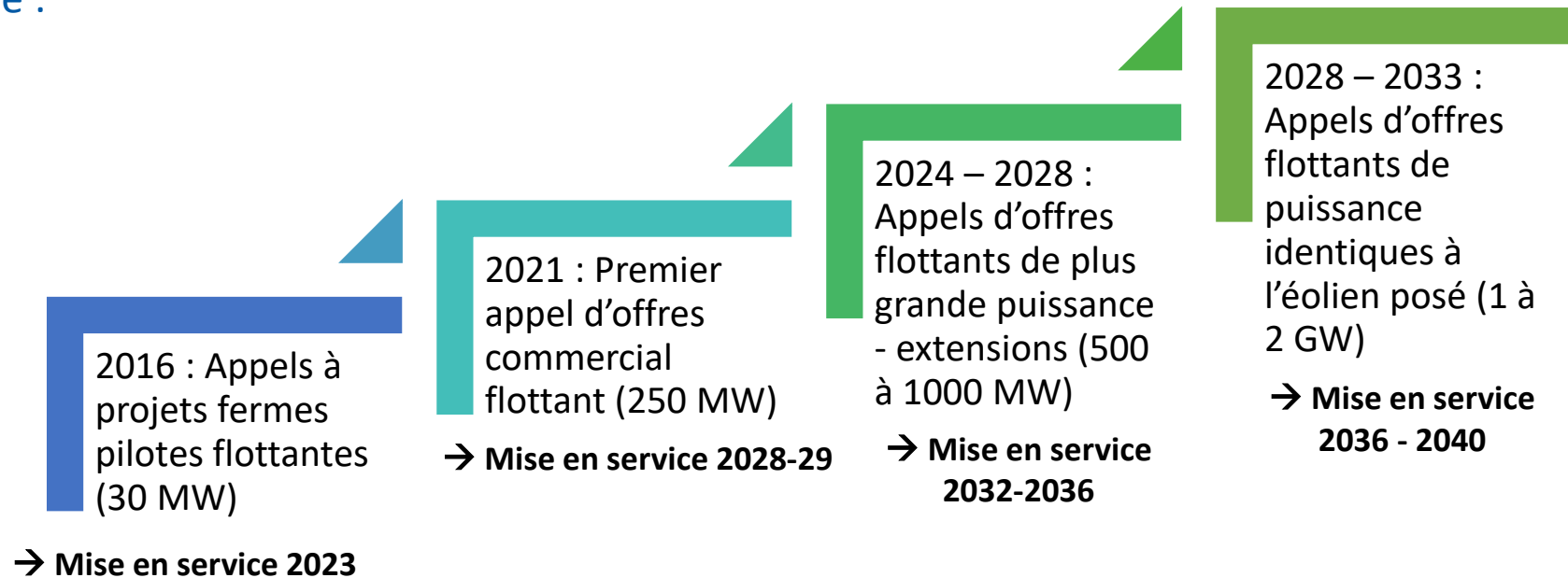


Les enjeux technologiques liés à la temporalité du projet

- La façade Sud Atlantique dispose à court terme d'un potentiel pour l'éolien en mer **posé, technologie mature et compétitive, permettant d'atteindre nos objectifs énergie-climat, à coûts compétitifs.**
- La mobilisation de ce premier potentiel éolien en mer posé sur la façade permettrait la mise en service d'un parc entre 2030 et 2035, et contribuerait ainsi à satisfaire la demande croissante d'électricité décarbonée à cet horizon de temps, pour atteindre les objectifs de transition énergétique nationaux.
- Il s'agirait également d'une **courroie d'entraînement pour** de premiers développements industriels sur la façade.
- L'option d'un parc éolien en mer posé « à grande profondeur » soulève **trois enjeux** :
 - **Incertitude technico-économique** pour la faisabilité d'une solution de fondations posées à grande profondeur, dans les conditions de l'Atlantique Sud;
 - **Renchérissement des coûts du projet** pour la partie fondations, ne pouvant en l'occurrence pas être compensée par une augmentation du productible;
 - **Renchérissement des coûts du raccordement** pour la collectivité, non « compensée » par des ressources en vent significativement plus élevées.

Vers la maturité de l'éolien en mer flottant

- Le développement de l'éolien en mer flottant suit une trajectoire de progression en France comme en Europe :



- La phase d'industrialisation de l'éolien flottant s'amorce et permettra à la technologie de réduire ses coûts.
- A l'échelle européenne, une convergence des coûts entre posé et flottant estimée vers 7 GW de capacité éolienne flottante installée/cumulée, à horizon 2030 (source : WindEurope).